Société de l'information: industrie européenne de contenu multimédia, programme pluriannuel INFO 2000

1995/0156(CNS) - 28/03/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Pervenche BERES (PSE, F), le Parlement européen a approuvé le programme "Info 2000" en faveur de l'industrie européenne du multimédia, moyennant une cinquantaine d'amendements tendant à affirmer la notion de niveaux minimums de service pour le multimédia (accès, égalité de traitement, etc), à favoriser le pluralisme linguistique et à réserver le soutien aux entreprises de l'UE. Le PE insiste pour que les actions du programme : - soutiennent le développement d'applications d'intérêt général (santé, éducation, formation, aménagement du territoire au profit des régions défavorisées); - permette l'accès des associations et des ONG; - prennent prioritairement en compte les intérêts du citoyen; - contribuent à réduire les risques d'exclusion et les inégalités entre les régions; - soient menées en synergie avec les programmes relevant du 4ème Programme-cadre de RDT (1994-1998). En outre, le PE estime nécessaire la coordination des efforts au niveau international pour lutter contre la mauvaise utilisation du contenu multimédia (ex : racisme, pornographie illégale, pratiques délictueuses). Enfin, les activités menées en coopération avec des pays tiers devraient être entreprises sur la base d'une stricte réciprocité.